



Projets citoyens :

de quoi parle-t-on, quelles contraintes et quelles plus-values ?

L'implication des habitants dans les projets d'énergies renouvelables (EnR) est trop souvent perçue sous le seul angle de l'acceptabilité des projets, ou limitée à une dimension exclusivement économique, voire financière. Or les projets EnR citoyens, tels que nous les défendons et les pratiquons au sein du groupe EPV, vont bien au-delà.

A travers ces projets de territoire, il s'agit de mobiliser les acteurs de la société civile, de les mettre en mouvement pour construire ensemble des projets (et non simplement y participer), de se réappropriier un bien commun (l'énergie) et l'espace public.

On ne peut donc pas réduire les projets citoyens à un simple montant financier ou se contenter d'un pourcentage de droit de vote.

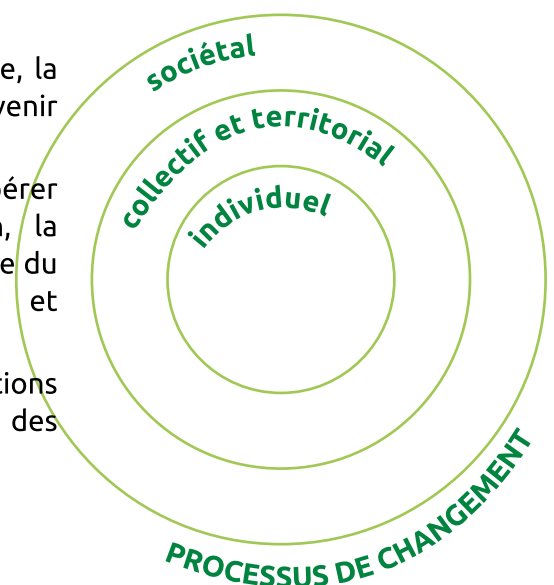
La finalité de ces projets est plus large, et elle est en lien avec les attendus tels que nous les avons inscrits dans la charte Energie Partagée :

- **Développer les EnR en préservant l'environnement,**
- **Contribuer en parallèle à la réduction des consommations**
- **Créer/maintenir de la richesse locale dans un but non spéculatif**
- **Faire aboutir des projets au profit des territoires, des acteurs locaux, et maîtrisés par eux.**

Les conditions de mise en œuvre des projets font qu'il en découlera - ou pas - une démarche de transformation sociale. Le chemin emprunté, le processus en jeu est donc tout aussi important que le simple résultat chiffré. Il s'agit de donner sens à l'action des acteurs de la société civile et de l'économie sociale pour qu'ils prennent toute leur place dans la transition énergétique.

C'est, pour nous, ce qui est au cœur des projets citoyens et en fait, peut-être, la valeur particulière : le processus de changement qui est en jeu.

- **Processus individuel**, à travers la montée en compétence, la responsabilisation, le changement de posture pour devenir acteur, impliquant parfois un changement de mode de vie !
- **Processus collectif et territorial**, par la capacité à coopérer ensemble, la prise de conscience du pouvoir d'action, la construction d'une identité collective et d'une image positive du territoire, l'acquisition d'une culture économique et entrepreneuriale.
- **Processus sociétal** enfin, par l'évolution des perceptions culturelles, des cadres réglementaires, des modèles et des relations entre acteurs.



Des effets induits qui font la richesse des projets

Naturellement, dans notre société où l'économie prime, la valeur des projets est d'abord regardée au travers de ce prisme. S'il n'est pas à négliger, et nous y reviendrons, ce qui fait la spécificité et la force des projets d'énergie renouvelables citoyens, ce sont aussi et d'abord les effets induits qu'ils génèrent. En effet, ils mettent en œuvre une vraie dynamique de territoire, porteuse de lien social, de convivialité de la fierté de prendre en main une part de sa destinée.

Des projets qui contribuent au développement du territoire

Porter des projets dès les premières étapes, impliquer les acteurs locaux, créer nos propres outils, tout cela contribue à **la création d'emplois et de compétences locales**.

La meilleure capacité à mobiliser sur les projets citoyens démontre aussi **un meilleur ancrage territorial** et, partant, **un impact plus fort sur l'identité locale, la cohésion, l'appropriation**. C'est aussi une prise de conscience de la force d'**une dynamique collective** qui peut contribuer à la multiplication des projets sur un territoire.

Un vecteur de lien social

L'aventure collective, souvent longue et émaillée de difficultés, contribue à renforcer les liens entre les acteurs impliqués dans le projet. C'est un vecteur de lien social, voire d'une nouvelle dynamique sociale. En réunissant des acteurs différents, on parvient aussi à modifier la relation traditionnelle entre habitants demandeurs (souvent critiques) et élus décideurs : **chacun devient co-acteur et coresponsable dans une relation plus paritaire**.

La proximité des personnes et le processus mis en œuvre sont facteurs de cohésion sur des sujets clivants. **L'économique devient un outil et non une finalité**.

Un renforcement de l'identité collective territoriale

L'aboutissement du projet engendre un sentiment de fierté des porteurs de projet. Ce n'est pas de l'orgueil, plutôt la satisfaction d'avoir abouti qui incite à partager avec d'autres pour qu'eux-mêmes puissent porter leur projet. Plus le processus a été engageant, plus l'effet d'entraînement sur d'autres projets pourra être important.

La fierté se traduit aussi au niveau du territoire, avec un impact positif sur l'identité, particulièrement avec les projets éoliens qui constituent des marqueurs visibles du paysage. Au final, même si le chemin est parfois long et compliqué, **les personnes impliquées y prennent du plaisir**. On retrouve ainsi la satisfaction de l'action collective, du faire ensemble sur un territoire, voire de l'engagement désintéressé. Car même si la dimension financière est très importante dans ces projets, c'est finalement très rarement le moteur principal de l'action et de la motivation.

Une nouvelle approche de l'économie

Au-delà des retombées économiques directes, le processus de participation, de formation, de concrétisation des projets

dote les acteurs locaux d'**une culture économique**. Avec une meilleure compréhension de l'économie et la prise de conscience de leur capacité à agir, les habitants ou les collectivités peuvent s'engager dans de nouveaux projets économiques qu'ils n'auraient pas imaginés avant.

De nouvelles relations avec les collectivités

Associer citoyens et collectivités dans un projet économique n'est pas chose courante : cela implique pour les collectivités d'accepter des initiatives, des expertises, des exigences venant de citoyens. En retour les citoyens font le choix de s'impliquer dans des actions qui engagent leur territoire, doivent tenir compte des intérêts collectifs et des tensions que peuvent susciter de tels projets, trouver un mode de fonctionnement qui associe élus et non élus, chacun avec leurs prérogatives.

Une contribution à la montée en compétence individuelle et collective

La dimension pédagogique des projets permet de donner des éléments d'analyse, de compréhension, d'action pour que chacun, à titre individuel, puisse se faire sa propre opinion et dispose des moyens d'agir. L'action ne se résume pas à un face-à-face individuel avec l'écran de son ordinateur, et la dimension collective crée une émulation et une complémentarité. **Seul on va peut-être plus vite, mais ensemble on va plus loin, et surtout on tient plus longtemps**. C'est une forme d'éducation populaire qui se construit.

Des principes d'action qui contribuent au changement

Pour engager ces processus de changement, les projets EnR citoyens doivent s'appuyer sur cinq grands principes d'action.

Une dimension pédagogique affirmée

S'inscrivant dans la logique de l'éducation populaire, les projets EnR citoyens requièrent – et s'appuient sur – une montée en compétence progressive des acteurs. Les structures mises en place sont des organisations apprenantes, le savoir se construit au fil du projet par les échanges entre pairs, les apports extérieurs, la formation proprement dite, mais aussi les retours d'expérience et l'action concrète.

Cette dimension pédagogique doit donc constituer la colonne vertébrale de la conduite des projets EnR citoyens, et de l'accompagnement proposé le cas échéant.

Elle constitue un critère de succès des projets. C'est aussi un vecteur de transformation individuelle.

Une implication citoyenne bénévole

Sans que cela exclut un soutien professionnel interne ou l'apport de compétences externes, la place des bénévoles doit être centrale dans les projets citoyens. **Le terme bénévole recouvre pour nous des personnes qui interviennent en tant que non professionnels** (même s'ils peuvent avoir des compétences professionnelles) : habitants d'un territoire, élus¹, responsables associatifs.

La participation bénévole induit une posture qui normalement s'inscrit dans **une logique d'intérêt général**. Paradoxalement, la responsabilité assumée par un bénévole pourra être plus forte que celle d'un professionnel qui agit pour le compte d'une structure. Le bénévole a fait le choix d'être acteur et doit donc assumer ses choix éclairés par les échanges à l'intérieur du groupe ; le professionnel justifie son action par les choix de la structure qu'il représente.

Un réel exercice de la gouvernance, qui passe aussi par une appropriation technique

La participation à la gouvernance est importante, mais le mode de gouvernance est primordial. Une simple voix en AG pour valider les comptes annuels n'est pas la garantie suffisante d'une gestion citoyenne, même en disposant d'une minorité de blocage. **Il faut créer les conditions d'une réelle décision collective, directement liée au processus préalable de formation des acteurs** (capacité à comprendre pour décider) et à l'organisation des espaces de débat et de décision.

En outre, la maîtrise d'un projet par ses acteurs passe aussi par **une implication dans les aspects opérationnels et techniques**. Déléguer toute la technique à un tiers professionnel consisterait à déléguer tout pouvoir de décision. L'implication et la formation des bénévoles sur ce volet permet d'abord de mieux comprendre les enjeux, ensuite de pouvoir prendre les décisions, de les mettre en application et d'en être porteurs auprès des différents partenaires ou opérateurs avec lesquels ils seront amenés à travailler. Le regard des partenaires n'est pas le même quand il sait que le porteur politique du projet est en mesure de lui apporter une contradiction et d'affirmer des choix clairs.

Une véritable autonomie d'actions

Les porteurs d'un projet doivent pouvoir "faire par eux-mêmes". Cela ne signifie pas "faire tout seul" mais d'être autonomes dans leur prise de décision. L'autonomie permet une meilleure gestion des aléas (on ne va pas chercher la responsabilité chez un tiers), une meilleure pérennité, moins de remise en cause en cas de problème.

L'autonomie énergétique des territoires passe aussi par une autonomie d'action et de décision. Car l'autonomie acquise sur un premier projet permettra soit de le reproduire, soit de porter de nouveaux projets.

Ainsi, par la montée progressive en compétence, l'implication bénévole tant dans la gouvernance que dans la technique, l'autonomie dans le pilotage des projets, les acteurs locaux pourront construire le modèle qui est le plus adapté pour leur territoire. **Même si on s'enrichit des expériences passées, on réinvente à chaque fois le modèle**. On laisse ainsi une place à la créativité, qui est une condition de l'émergence du changement et du plaisir à réaliser.

Une nécessaire inscription dans la durée

Des projets EnR citoyens peuvent être longs à développer,

souvent plusieurs années, bien largement au-delà d'une mandature pour les projets éoliens. Les associations ou sociétés coopératives de citoyens présentent souvent une stabilité supérieure à l'évolution des équipes municipales, ou à l'évolution de salariés dans les entreprises. Cela sera encore plus vrai pendant la durée d'exploitation du projet, nous l'avons déjà expérimenté : c'est d'ailleurs un enjeu majeur pour ces projets citoyens d'entretenir sur la durée la mobilisation initiale en tenant compte du renouvellement de ses membres.

Cela implique de maintenir une véritable dynamique d'actions avec les citoyens impliqués. Il est nécessaire de continuer de proposer d'autres "sujets d'implication" aux personnes ayant investi. Tout ceci étend le spectre des actions concourant à la transition et produit du "bonheur pour tous". Mais cela implique aussi que le financement en soit prévu.

L'économie du projet à sa juste place

Une approche des projets EnR citoyens centrée sur le Taux de Retour sur Investissement est en soi un contresens. Certes, la dimension économique des projets est importante et ne peut être niée. C'est parce que les projets ont fait la preuve de leur viabilité qu'ils pourront être reproduits, et que d'autres s'engageront sur cette voie. Ce qui importe, ce n'est pas de créer une manne financière nouvelle pour des investisseurs extérieurs au territoire (partenaires financiers, développeurs), mais de **créer de la richesse pour le territoire**.

Maintenir les richesses sur les territoires

Dans la phase de développement du projet, la prise en charge du projet par les acteurs locaux permet de diminuer de manière considérable la perte de ressources financières pour le territoire. Les bénéfices sont directement liés au coût de revient d'un projet. En conséquence, plus le groupe local assure la prise en charge de l'ensemble des actions de développement, moins il dépensera de capital (pour EPV, les économies réalisées sur 3 parcs par rapport à des projets classiques représentent un cumul de l'ordre de 10 M€. C'est autant d'argent qui reste sur les territoires).

Par ailleurs les porteurs des projets de territoire ne sont pas des spécialistes de la défiscalisation, ils contribuent entièrement à la redistribution des richesses via les impôts (aujourd'hui de l'ordre d'un tiers des bénéfices). Les soutiens financiers qui peuvent être accordés par l'État au titre du développement des EnR, trouveront ainsi un plein retour pendant les années d'exploitation.

Une réflexion économique d'acteurs territoriaux et non d'opérateurs financiers

Les projets d'EnR citoyens inscrivent leur action dans une démarche plus globale qui dépasse celle de la production d'énergie. Au-delà des effets immatériels cités

1. Cette lecture permet de sortir du clivage citoyens/collectivités : quand la collectivité est uniquement représentée par un cadre, en position dominante, l'approche n'est pas citoyenne car c'est la technocratie qui prend la main et impose ses règles, sa culture, son fonctionnement (même si les retombées économiques bénéficient aux collectivités, donc à la sphère citoyenne). Quand ce sont des élus qui passent du temps, se forment et « mouillent la chemise », l'approche est citoyenne dans la mesure où elle contribue aussi à faire évoluer leur pratique d'élus.

précédemment, **ces projets doivent en permanence porter la question des retombées pour l'économie du territoire.** Inscrire dans le projet, dès le démarrage, une contribution à l'économie locale est indispensable pour être en mesure de peser auprès des partenaires financiers.

Des moyens affectés à la réduction des consommations

Cette contribution peut notamment articuler **les finalités conjointes de production d'énergie et de maîtrise des consommations, comme le précise la charte Energie Partagée**, en affectant un budget annuel, intégré dans les charges ou pris sur le bénéfice de la production d'EnR, les projets EnR citoyens peuvent allouer des moyens spécifiques vers des actions de maîtrise de la demande en énergie (MDE).

Le portage collectif de ces actions MDE, avec des personnes qui en sont acteurs et non simples participants, permet de disposer d'un public déjà mobilisé et sensibilisé. Il sera d'autant plus facile de l'engager sur la voie des économies d'énergie, avec un vrai pouvoir démultiplicateur.

Une capacité à changer le cadre

L'expérimentation, l'innovation conduisent à proposer de nouveaux cadres d'action qui peuvent avoir des implications sur les obligations réglementaires et législatives.

Le changement par l'action et par des outils dédiés

Pour faire aboutir nos projets et atteindre ces résultats, nous avons mis en place des outils dédiés, dont nous conservons la maîtrise. C'est une condition sine qua non de la capitalisation de l'expérience, de la démultiplication des projets, du maintien de leur indépendance.

Il sera d'ailleurs important que ces outils restent maîtrisés par les acteurs locaux, les porteurs de projet, qu'ils ne recréent pas des règles rigides s'imposant aux projets, ce qui gèlerait le processus d'innovation. Il faudra aussi être attentif que leur professionnalisation ne se traduise pas par une disparition du rôle bénévole, tant dans les orientations que dans l'action.

Mais ces outils doivent aussi adopter **une attitude bien spécifique d'accompagnement et être centrés sur l'intérêt du projet** et non de celui des opérateurs.

Une posture d'accompagnement (et) d'expertise

La volonté d'accompagner le maintien de l'autonomie des acteurs locaux, leur capacité à décider, leur implication dépend beaucoup de la posture adoptée par la structure qui accompagne le projet. Il ne s'agit pas, pour la structure qui

accompagne, de proposer un modèle unique, mais de **se positionner à l'écoute du territoire, des acteurs et de s'appuyer sur la mise en réseau, le partage des informations, l'émergence d'acteurs citoyens.** Le choix de la création de Site à Watts Développement s'inscrit dans ce sens. C'est aussi de cette capacité à apporter une expertise d'accompagnement en laissant toute leur place aux instances de gouvernance, en formalisant les envies, en construisant un processus de montée en compétences, et de moyens de pilotage du projet en tenant compte des contraintes et limites du bénévolat citoyen. C'est aussi, avec ces cinq emplois, une contribution au développement de l'économie locale.

Une relation dynamique avec les salariés des entreprises créées

Sans confondre les responsabilités des uns et des autres, le recrutement des salariés se fait avec l'assurance que les personnes embauchées adhèrent fortement aux projets. De cette manière, elles sont invitées à émettre des avis, à participer aux débats, même si elles ne sont pas décisionnaires. De par leur place et leur rôle, elles peuvent observer, analyser, et informer les bénévoles sur ce qui se joue. Elles possèdent souvent des compétences techniques supérieures à celles de la plupart des bénévoles. Et si ces compétences sont indispensables pour aider aux choix qui sont faits, ceux-ci sont toujours repositionnés en fonction d'un ensemble de critères et de préoccupations portés par les bénévoles. C'est bien la conjugaison des deux approches qui permet de gagner en pertinence.

En conclusion

Le projet politique qui sous-tend notre action en faveur des projets EnR citoyens ne s'exprime pas sur un mode revendicatif, mais par l'action.

C'est en faisant que nous apprenons, que nous construisons et que nous avons inventé une voie pour les projets EnR citoyens. C'est par la démonstration de l'action que nous avons engagé un changement plus large. Et cela a donné des résultats.

L'utopie d'aujourd'hui est la réalité de demain.

www.eolien-citoyen.fr

02 99 72 39 49

7 rue Saint-Conwoïon - 35600 REDON